

DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION

1^{ère} année - 2023/2024

CURSUS DE FORMATION EN AUDIOLOGIE PROTHÉTIQUE
CENTRE DE FORMATION DE VEDRUNA BERGA



NOM Prénom :

Merci de compléter ce dossier de manière informatique.
Les dossiers complétés de façon manuscrite ne seront pas pris en compte.



Retrouvez toutes les informations sur le cursus de formation en audiologie prothétique de Vedruna Berga en [cliquant ici](#).

FICHE DE PREINSCRIPTION 1AN : ANNEE 2023/2024

Formation Diplômante d'Audioprothésiste

INFORMATIONS A NOTER :

Il s'agit d'une formation diplômante et certifiante permettant au terme des 3 années d'études et de stages de déposer sa demande d'autorisation d'exercice sur le territoire français.

L'attention des étudiants est attirée sur le fait qu'il n'existe pas d'équivalence automatique du diplôme avec la France. Il reviendra à l'étudiant de solliciter une équivalence auprès d'une DREETS (Direction Régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités). La DREETS saisie pourra décider d'une équivalence ou d'une équivalence sous condition de la réalisation de mesures de compensations prenant la forme d'examens écrits et/ou de stages.

Cette formation se déroule en semi-présentiel, nous vous proposons un enseignement privilégié en français/espagnol à travers une plateforme virtuelle. Les travaux pratiques auront lieu sur place en français, à l'école de Berga (située à 1h de Barcelone) pendant 2 jours, 6 fois dans l'année universitaire.

TARIFS :

	frais administratifs		frais de scolarité	TOTAL ANNUEL
1ère année :	550 €	+	7 000 €	7 550€
2e année :	550 €	+	7 000 €	7 550€
3e année :	550 €	+	2 000 €	2 550€

* Possibilité de payer l'année au trimestre.

CURSUS :

Cocher la case de votre année d'inscription :	
<input type="checkbox"/>	1ère année – Etablissement
<input type="checkbox"/>	2ème année * - Etablissement
<input type="checkbox"/>	3ème année : VEDRUNA BERGA

* dans la mesure où l'ensemble des modules ne serait pas validé, une session obligatoire de rattrapage sera organisée

ETAT CIVIL : [Renseignements à fournir en MAJUSCULE]

Nationalité :

Nom :

Prénom :

Passeport, carte nationale d'identité (CNI) :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile : Portable :

E-Mail (personnel et non professionnel) :

Emploi actuel :

Employeur : Lieu de travail :

BAC général ou technologique obligatoire. Série préparée :

Il sera obligatoire et vous incombera de faire la demande de CREDENCIAL (validation du diplôme par les autorités espagnoles) auprès de l'Ambassade d'Espagne à Paris. Vous pouvez rendre votre dossier de pré-inscription sans le CREDENCIAL et le fournir ultérieurement à l'école.

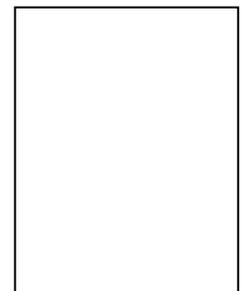


Photo d'identité obligatoire

VEUILLEZ NOTER QUE :

- L'étudiant pourra être convoqué en entretien de motivation par l'équipe pédagogique si besoin de précisions complémentaires.
- La préinscription ne garantit pas une inscription définitive dans l'établissement et aucun remboursement du montant ne sera effectué.

MOTIVATION : Décrivez votre parcours en quelques lignes et votre motivation pour suivre la formation :

VEDRUNA BERGA

Comment avez-vous connu le centre de formation Vedruna ?

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Médias |
| <input type="checkbox"/> Fabricants d'aides auditives | <input type="checkbox"/> Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Autre – Précisez : | |

PAIEMENT

Pré-inscription de 550€ à payer par virement bancaire

IBAN SABADELL : ES09 0081 0188 3200 0147 1849
Titulaire du compte : Formacion Audiologica Europea S.L
SWIFT ou BIC : BSABESBB
Raison : Préinscription Vedruna Berga et Nom, prénom de l'étudiant.

RÉCAPITULATIF

Pour traiter votre dossier, merci d'envoyer tous les documents suivants en une seule fois (1 SEUL PDF) à : faeuropea@orange.fr :

- **ce dossier de préinscription dûment complété en PDF,**
- **une copie obligatoire de votre passeport ou carte d'identité,**
- **une copie de votre baccalauréat français,**
- **le justificatif bancaire de votre paiement des 550 € de pré-inscription.**

NB : en l'absence d'un document demandé, votre dossier ne sera pas traité.
La validation de votre inscription se fera à partir du mois de mai par mail.

Fait à : Le :/...../20.....

Signature accompagnée de la mention « Lu et Approuvé » :

Votre signature atteste de l'exactitude des renseignements fournis et nous donne le droit d'utiliser votre adresse mail à des fins pédagogiques.

OBTENIR UN DIPLOME CERTIFIANT EUROPEEN D'AUDIOPROTHESISTE

L'école Vedruna Berga vous propose une formation en semi-présentiel de qualité en alignement avec les pratiques françaises :

- Les cours, les supports, les tests et les devoirs théoriques en français sont mis en ligne via la plateforme de l'école de manière hebdomadaire,
- Les travaux pratiques sont dirigés et réalisés en présentiel 6 fois par année scolaire à l'école Vedruna Berga avec des professeurs français durant 2 jours.
- Les 14 semaines de stages obligatoires (4 +10 semaines) sont à articuler durant vos 2 années d'études.

A QUOI SERVENT LES CREDITS ECTS :

Créés en 1999 par l'Union européenne, le système de crédits ECTS (European Credits Transfer System se traduit en français par « Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits ». Ce système a pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger. L'avantage est qu'il permet de valider différents niveaux d'études et donc de créer des passerelles entre établissements grâce aux équivalences de niveaux / crédits acquis.

CHOISIR D'EXERCER EN FRANCE

Selon les accords de Bologne¹ vous pouvez exercer votre métier d'audioprothésiste dans tous les pays de l'union européenne. Cependant, il n'existe pas d'équivalence automatique de reconnaissance de diplôme. Pour pouvoir exercer en France, vous devez :

- Être diplômé(e) dans un pays membre de l'Union Européenne,
- Déposer votre demande d'exercice auprès de votre région au service DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Il vous est précisé que la DREETS saisie peut décider de vous accorder immédiatement une équivalence ou de conditionner cette équivalence à la réalisation de mesure de compensation prenant la forme d'examens et/ou de stages.

¹ Cela est régi à travers la Déclaration de Bologne de 1999 et les conférences qui ont suivi ont permis la formation d'un "Espace européen de l'enseignement supérieur" (en anglais European Higher Education Area, EHEA) dont l'existence a été actée en 2010. Au sein de cet espace, les systèmes d'enseignement supérieur des différents pays se doivent de converger pour être interopérables. Les objectifs de cet accord reposent sur Recours au système européen de transfert des crédits (ECTS) pour favoriser la reconnaissance des périodes d'études et ainsi obtenir des Diplômes lisibles et comparables.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ETAT CIVIL : [Renseignements à fournir en MAJUSCULE]

Nationalité :

Passeport, carte nationale d'identité (CNI) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile : Portable :

E-Mail :

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations de mon dossier de préinscription à l'école Vedruna Berga et notamment du fait que ce diplôme ne permet pas d'obtenir une équivalence automatique pour exercer en France et qu'il convient, dans cette optique, une fois le diplôme obtenu, de saisir une DREETS qui pourra décider d'une équivalence sous condition de réalisation d'une mesure de compensation prenant la forme d'un examen et/ou d'un stage"

Fait à

le/...../20.....

Signature précédée de la mention :

« **Lu et approuvé** » :